

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONCOURS ALPIN « CLIMAHOST » 2021/22 -

PRÉSERVATION DU CLIMAT ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'HÔTELLERIE ET LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

1er septembre 2021

Les Alpes et leurs paysages fascinants comptent parmi les régions de vacances et de loisirs les plus populaires d'Europe. Le tourisme est l'un des moteurs de l'économie alpine, contribuant de façon significative à la prospérité de la population. En même temps, l'espace alpin est fortement touché par les effets du changement climatique, qui ont d'ores et déjà un impact significatif sur l'environnement alpin : la région est marquée par des risques naturels accrus, le recul de l'habitat des espèces animales et végétales autochtones ou des modifications au niveau du régime des eaux. Il est essentiel d'agir, afin de préserver les Alpes en tant que paysage naturel et culturel unique en son genre.

Il est donc nécessaire de développer des offres touristiques durables qui mettent l'accent sur la découverte et la préservation de cet espace naturel et culturel unique. Ces dernières années, de nombreuses entreprises alpines ont démontré qu'elles sont conscientes de leur rôle, mettant en œuvre en leur sein des actions innovantes en matière de protection de l'environnement et de préservation du climat. Cet engagement doit être rendu visible.

Le prix « ClimaHost » a été décerné pour la première fois en 2019 par l'Allemagne, l'Autriche (qui assumait alors la Présidence de la Convention alpine) et le Secrétariat permanent de la Convention alpine. L'Allemagne, représentée par le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire, lance maintenant, de concert avec le Secrétariat permanent, le **deuxième concours alpin « ClimaHost » – préservation du climat et efficacité énergétique dans l'hôtellerie et les établissements d'hébergement touristique.**

Il s'agit de récompenser des entreprises exemplaires qui s'engagent pour concilier offre touristique et préservation du climat. Le concours a pour objectif d'augmenter la visibilité des bonnes pratiques à travers tout l'espace alpin, et de soutenir les entreprises innovantes dans leur engagement.

Le concours ClimaHost est ouvert à tous les établissements du secteur de l'hébergement touristique résolument engagés dans la préservation du climat et les économies d'énergie situés dans le périmètre de la Convention alpine.

ILS SONT INVITÉS À DÉPOSER LEURS CANDIDATURES EN LIGNE SUR LE SITE WWW.CLIMAHOST.EU AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE 2021.

Un jury alpin composé expert-es et autres parties prenantes choisira parmi les candidatures les établissements gagnants dans les catégories « constructions neuves » et « bâtiments existants ». Sera remis en outre le prix spécial « Local Hero », destiné aux petites entreprises jusqu'à 10 employé-es. Le concours est organisé par adelphi et bénéficie du soutien du Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire.

La remise des prix et certificats est prévue dans le cadre de la XVIIe Conférence alpine qui se tiendra à Brigue en automne 2022.


Nous comptons sur une forte participation et souhaitons bonne chance à tous les candidats et candidates.



Svenja Schulze
Ministre fédérale de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety



Alenka Smerkolj
Secrétaire générale
de la Convention alpine

